

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 9 mars 2015, à 19:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Sénécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

La présente séance spéciale a été convoquée par Monsieur Marc Bélanger, directeur général.

63-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

64-2015

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuve le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au code municipal.

ADOPTÉ

65-2015

C.D.I. - BUDGET 2015-2016

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser le directeur
général, Monsieur Marc Bélanger, à émettre
un chèque de 30 000,00 \$, à la Corporation
de Développement Industrielle. Ce montant
de 30 000,00 \$ est pour l'année fiscale 2015
et 2016.

ADOPTÉ

66-2015

SIGNALISATION LÉVIS

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser le directeur
général à faire l'achat d'une balise ped-
zone pour la route du Lac Fortin et faire le
changement des limites des balises ped-zone
situé sur la rue Doyon et rue du Séminaire.

ADOPTÉ

67-2015

**RECONDUCTION DES TRAVAUX - CONTRÔLE
BIOLOGIQUE DES MOUSTIQUES 2015**

ATTENDU l'offre de G.D.G. environnement pour
la reconduction des travaux biologiques des
moustiques en 2015.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'accorder à G.D.G.
environnement le contrôle biologique des
moustiques pour l'année au montant de 11
405,00 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

68-2015

**AVIS DE MOTION - MODIFICATION DU RÈGLEMENT
NO. 102-2012**

Le conseiller Monsieur Marco Poulin donne avis de motion que le règlement numéro 102-2012, article 4, sera modifié pour faire l'ajout de l'article 4.1 et que ce règlement sera adopté à une séance subséquente.

69-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance spéciale soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER